

De l'affaire Gad à l'écotaxe et aux « bonnets rouges » : les enseignements de la colère bretonne de 2013



Entre licenciements, fermeture d'usines et cessations d'activités, des fleurons de l'industrie agro-alimentaire bretons viennent de subir déconvenues sur déconvenues.

À cela s'est ajouté, comme la goutte faisant déborder un vase désormais trop plein, le débat sur l'écotaxe, débouchant sur une révolte populaire des désormais célèbres « bonnets rouges »

Au-delà de l'émotion suscitée par de tels évènements, il convient d'analyser avec le recul nécessaire tous les tenants et aboutissants des causes de ce désastre économique qui n'épargne plus aucun secteur. Et surtout de se

Union Populaire Républicaine | UPR

~~L'union du peuple pour rétablir la démocratie, en libérant la France de la prétendue union européenne, de l'OTAN et de l'euro~~
poser les bonnes questions sur les origines d'une telle tempête industrielle, non seulement sur la pointe armoricaine mais sur l'ensemble du territoire français.



1 - GAD, LE DÉCLENCHEMENT

En redressement judiciaire depuis février, Gad, victime de la crise de la filière porcine, a présenté un plan de continuation de l'activité. Ce plan a été validé le 11 octobre par le tribunal de commerce de Rennes, qui a entériné la suppression de 889 emplois. Sur les deux sites du Groupe, c'est celui de Lampaul-Guimillau qui a été sacrifié.



Un endettement colossal

Principale actionnaire de l'entreprise d'abattage de porcs Gad SAS*, la coopérative Cecab serait lourdement endettée. « Le cabinet d'expertise comptable Syncea, mandaté par le CCE de Gad afin d'analyser la situation financière de Cecab atteste que son endettement atteignait 203,3 millions d'euros au 31 décembre 2012. En soutenant à bout de bras sa filiale porcine depuis plusieurs années, la coopérative Cecab aurait perdu les trois quarts de ses fonds propres, tombés à 24,6 millions d'euros au 31 décembre 2012, contre 72,3 millions d'euros un an plus tôt. Son résultat consolidé avant impôt est négatif, à hauteur de 41 millions d'euros en 2012. Mais il manque à Syncea les éléments des comptes combinés du groupe Cecab - non communiqués par la direction - pour avoir une vue de l'ensemble. »

Abandon de créances

« La mise en place du plan de continuation préparé par la coopérative Cecab devrait passer par d'importants abandons de créances d'un montant de 50,1 millions d'euros, sachant que la dette de Gad a été évaluée à 85,5 millions d'euros par le tribunal au moment de sa cessation de paiements. Il est prévu que la coopérative abandonnera les 34,8 millions d'euros déjà engagés dans sa filiale. Les banques seraient invitées à renoncer à 6,3 millions d'euros sur un total de 9 millions d'euros de concours. Les organismes sociaux et fiscaux sont également sollicités »

[Source : Stanislas du Guerny, Les Echos, Rennes]

Au-delà des faits et des difficultés financières avérées, il est important de comprendre les origines politiques de ces difficultés financières qui n'épargnent plus aucun secteur de l'agro-alimentaire breton (je n'ai pas traité ici des problèmes de Tilly Sabco, de Jean Caby, ou encore de Marine Harvest qui ont suivi de quelques jours seulement les déboires de l'entreprise GAD).

2- LA DÉLOCALISATION... PRÈS DE CHEZ SOI

Le tacite compromis voulu par Charles de Gaulle dans les années 60 (à l'Allemagne la suprématie industrielle et à la France la suprématie agricole) n'est plus.

Chose encore impensable il y a 20 ans, *La production agricole et les exportations agroalimentaires allemandes dépassent celles de l'Hexagone depuis 2007* (Source, Le Figaro, 08/02/2013)

Plus compétitive que sa voisine, l'Allemagne domine déjà dans le secteur du porc, mais aussi dans celui du bœuf, de la volaille, des œufs, du lait et même des fraises. (idem supra)

• 2.1. – le dumping social de l'Allemagne

La raison principale de ce succès est également évoquée dans cet article. Outre les qualités structurelles indéniables de notre voisine en matière d'export (quel que soit le domaine), le succès de notre voisin s'explique en premier lieu par « *un atout majeur: le coût du travail est deux fois moins cher outre-Rhin, grâce à la main-d'œuvre bon marché venue de Roumanie ou de Pologne. Le secteur agricole allemand est également très performant. Les exploitations situées en ex-RDA sont grandes et modernes, grâce aux incitations visant à développer la mécanisation. Elles bénéficient aussi d'avantages fiscaux (TVA, transmission du patrimoine)* (idem supra)

Ce faible coût du travail a été facilité par les réformes Hartz : réformes du marché du travail qui ont eu lieu en Allemagne entre 2003 et 2005 sous le mandat du chancelier Schroeder. *Elles ont pour but de renforcer la lutte contre le chômage volontaire et d'améliorer le retour en activité des bénéficiaires d'allocations. Ces réformes controversées, officiellement, visent à adapter le droit (du travail, fiscal) allemand à la nouvelle donne économique... ».*

[Source : Wikipédia]

À noter enfin qu'il n'y a pas de salaire minimum en Allemagne dans la branche de l'agriculture

• 2.2. – La patte de l'UE : la convention des travailleurs détachés

Depuis 1996, l'UE a mis en place la convention de détachement des salariés en donnant cette définition :

«*Tout travailleur qui, pendant une période limitée, exécute son travail sur le territoire d'un État membre autre que l'État sur le territoire duquel il travaille habituellement*» doit être considéré comme détaché »

Il s'agit donc de salariés qui réalisent des missions ponctuelles dans un autre pays de l'Union européenne que celui dans lequel ils travaillent en temps normal. La durée de la mission est ainsi essentielle, un travailleur « expatrié », c'est-à-dire qui travaille habituellement à l'étranger, n'étant pas considéré comme détaché.

Evidemment, toujours selon cette directive, *les États membres de l'Union doivent veiller à ce que « les entreprises garantissent aux travailleurs détachés sur leur territoire les conditions de travail et d'emploi qui sont fixées dans l'État sur le territoire duquel le travail est exécuté ». Or, si les conditions de travail et de salaire qui s'appliquent sont celles du pays d'accueil, les charges sociales appliquées sont celles du pays d'origine. Ce qui aboutit à un dumping social au sein de l'UE, qui menace l'équilibre économique européen.*

[Source : Les Travailleurs détachés en 7 questions, Le Figaro, le 4/12/13]

Tiens tiens ! Les salaires sont censés être des salaires du pays accueillants mais les charges sociales sont celles du pays d'origine des salariés...si cette directive était respectée..

Car, cerise sur le gâteau, selon un rapport du Sénat français de 2006, 80% des déclarations administratives préalables (normalement obligatoires pour déclarer ce détachement) seraient « oubliées » par les entreprises (allemandes en l'occurrence)

[Source : P.Y Rougeyron, Directeur de Perspectives Libres, état de l'économie bretonne, Dailymotion, citant un rapport du Sénat de 2006]

- *Dans quels domaines ?*

Bien que « *le BTP soit le champion du travail détaché, concentrant à lui seul 37% des salariés étrangers, soit 77.700 personnes* », il est intéressant de noter que « *le nombre de travailleurs détachés dans l'agriculture a ainsi grimpé de plus de 1000% entre 2004 et 2011* »

[Source : Les Travailleurs détachés en 7 questions, Le Figaro, le 4/12/13]

Dans un tel contexte, les 28 membres de l'Union européenne font mine de s'indigner mais ils n'ont pas redoublé d'effort pour se réunir sur ce sujet. Comme le résume banalement le titre de l'article du Monde du 15/10/2013 intitulé « Désaccord européen sur le statut des travailleurs détachés », on constate une énième fois l'impossibilité pour les pays de l'UE, aux intérêts nationaux totalement divergents, de s'arranger sur quoi que soit.

- *Pourquoi tant d'abus ?*

Malgré l'existence d'une réglementation européenne, la directive de 1996 reste finalement assez floue sur les conditions dans lesquelles une entreprise peut avoir recours à un travailleur détaché. Par exemple, la directive ne fixe aucune limite de durée de la mission de « détachement ». *Et si la France milite pour qu'une nouvelle directive soit prise au niveau européen pour renforcer les contrôles, elle se heurte au refus de Londres, Varsovie et Budapest de négocier sur ce point* (source idem supra)

Une fois de plus sur ce sujet comme sur beaucoup d'autres les 28 n'arrivent pas à trouver d'accord.

Une nouvelle fois, une belle illustration, si l'on peut dire, du « stratagème des chaînes ».

3 – L'ÉCOTAXE : LA GOUTTE D'EAU QUI FAIT DÉBORDER UN VASE DÉCIDÉMENT TROP PLEIN

Un malheur n'arrivant jamais seul, les entreprises de transports ont découvert l'existence d'une nouvelle taxe : l'écotaxe. Issue du grenelle de l'environnement en 2009, celle-ci s'applique aux poids-lourds de plus de 3.5 tonnes (français ou étrangers sur certaines routes) et devait entrer en application début 2014. Son produit devait servir à financer des infrastructures fluviales, ferroviaires et routières.

Union Populaire Républicaine | UPR

~~L'union du peuple pour rétablir la démocratie en libérant la France de la prétendue union européenne de l'OTAN et de l'euro~~
Hasard du calendrier, le contexte économique et social désastreux de la région a fait réagir toute une région déjà en émoi à l'annonce de la mise en place de ce nouveau dispositif.

Non seulement une saignée est opérée dans son tissu industriel mais la seule action tangible du gouvernement, par ailleurs incapable d'apporter une solution aux difficultés de cette industrie, est d'ajouter une nouvelle taxe qui pénalisera fortement les transporteurs les plus excentrés géographiquement.



Deux points sont intéressants à noter ici :

- **3.1. Le retour aux affermages d'Ancien régime sou forme d'un "partenariat public-privé" très lucratif... pour le privé !**

Au-delà du « ras-le-bol » fiscal généralisé, il faut noter que, pour la première fois, ce n'est plus l'État qui assurera seul sa mission de collecter l'impôt. Ce dernier a en effet conclu un « partenariat privé-public » avec une société privée italienne : ECOMOU'V. Cette dernière est contrôlée par un consortium international (Thales, SNCF, Autostrade per l'Italia,) mais majoritairement détenue à 70% par Autostrade per l'Italia.

Or il est intéressant de noter que cette dernière est elle-même détenue majoritairement par...Goldman Sachs et Benetton.

Le montant escompté de cet impôt est de 1.2 milliards d'euros dont 23 % iront – en guise de « frais de collecte ») dans les caisses de la société privée qui assurera la conception, l'installation et la gestion de la taxe poids lourds sur tout le territoire. Soit une rente de 276 millions d'euros par an.

Affermer à des intérêts privés la collecte de l'impôt est du jamais vu en France depuis la fin de l'Ancien Régime !

En outre, il faut savoir que les « frais de collecte » des impôts par l'État (TVA, Impôt sur le revenu, Impôt sur les sociétés) sont de l'ordre de 2 à 3% des fonds collectés. Les « frais de collecte » demandée par la société privée dans ce cas sont donc à peu près 10 fois plus importants !

Est-ce faire preuve de mauvais esprit que de se demander pourquoi l'on n'a pas eu recours à l'État pour collecter cette nouvelle taxe – si nouvelle taxe il devait y avoir - ?



- **3.2. Le retour de l'inégalité devant l'impôt**

*Un autre point, que l'on n'ose pas appeler « de détail » : les portions d'autoroutes dont l'usage a été privatisé par nos différents gouvernements successifs – sur fortes injonctions européennes - ne sont pas concernées par cette écotaxe. Ce qui a pour conséquence que les flux internationaux de marchandises seront sensiblement moins pénalisés que les flux intra-nationaux.

Au passage c'est un nouveau principe républicain fondamental qui vole ainsi en éclats : celui de l'universalité et de l'égalité de tous devant l'impôt.



Des manifestants mettent également le feu à un radar routier.

4 – LA RÉVOLTE GRONDE : LE MOUVEMENT DES « BONNETS ROUGES »



Suite aux révoltes naissantes, un mouvement populaire rassemblant toutes les catégories sociales s'est formé à Quimper le 1er novembre 2013, mouvement auquel la section militante de l'UPR du Finistère a d'ailleurs pris toute sa part.

L'Union populaire républicaine fête sa République

Les participants à la Fête de la République, hier matin, ont été accueillis à la porte de la mairie par deux groupes aux idées différentes. Quelques personnes avaient répondu à l'appel du Collectif des associations citoyennes qui s'inquiètent pour leur avenir. Un autre petit groupe distribuait un tract reproduisant un « ordre de mobilisation générale ». Il s'agissait de militants de l'Union populaire républicaine, parti politique créé en 2007 par François Asselineau. Dans le Finistère, deux Cornouaillais,



Jean-François Gourvenec (à droite) à côté de Cathy Mercier, les deux responsables du mouvement dans le Finistère.

Jean-François Gourvenec de Quimper, qui se présente comme ex-MoDem, et Cathy Mercier, élue à La Forêt-Fouesnant, sont responsables du mouvement qui revendique 25 adhérents.

« Nous sommes un mouvement de libération nationale, ni de gauche, ni de droite, surtout pas d'extrême-droite, car la nation est une valeur de gauche, dit Jean-François Gourvenec. Nous sommes pour que le peuple retrouve sa souveraineté confisquée par l'Europe ».

À l'occasion de l'anniversaire de la République, l'UPR du Finistère avait déjà fait parler d'elle dans le journal quotidien "Le Télégramme" du 22 septembre 2013. (cf. <http://www.upr.fr/actualite/upr/occasion-lanniversaire-republique-lupr-du-finistere-fait-parler-delle-journal-quotidien-telegramme>)



Présence de l'UPR lors des manifestations à Quimper du 1er novembre 2013. Plusieurs de nos militants, dont Cathy Mercier, sont parvenus à apparaître en direct sur le journal de France 2, avec nos pancartes très reconnaissables.

Plusieurs faits intéressants ont pu être notés à cette occasion.

- 1er fait intéressant : Ce mouvement breton qui transcende les clivages traditionnels n'est pas instrumentalisé par les syndicats dont l'appartenance à la Confédération Européenne des Syndicats les a éloignés progressivement des réalités du terrain et coupés de leur base. Il est inutile de rappeler que seuls 7% des Français sont syndiqués.
- 2ème fait intéressant : En transcendant les clivages traditionnels (des petits patrons s'associant à des employés ou à des salariés), ce mouvement a bien prouvé qu'une union nationale temporaire est possible, - à l'image de ce que souhaite faire l'UPR - pour sortir la Bretagne, mais aussi la France, du piège de la « construction européenne ».

Union Populaire Républicaine | UPR

~~L'union du peuple pour rétablir la démocratie en libérant la France de la prétendue union européenne de l'OTAN et de l'euro~~

- 3ème fait intéressant : C'est la première fois que des Bretons (on l'a entendu lors des scènes de colère ou de souffrance des salariés) s'en sont pris à l'Europe et à Bruxelles. C'est à noter d'une pierre blanche dans la mesure où la Bretagne, traditionnellement chrétienne puis sociale-démocrate, s'était toujours montré l'une des régions de France les plus favorables à la « construction européenne », en votant notamment massivement Oui lors des deux référendums de 1992 sur le traité de Maastricht et de 2005 sur la Constitution européenne.

Néanmoins, le piège à éviter - et celui-ci a bel et bien été tendu - est la récupération de cette colère souveraine par les régionalistes européistes. Très vite le mouvement des « bonnets rouges » a été en partie récupéré par ces mouvances régionalistes et autonomistes, avec l'évidente bienveillance des médias, qui ont tenté de dévier la colère contre... la République française.



Pour ces manipulateurs et les manipulés, les problèmes rencontrés ne seraient dus ni à l'euro, ni à la politique ultra-libérale imposée par l'oligarchie euro-atlantiste qui dirige l'Union européenne, ni au démantèlement de tous les pouvoirs de la République, mais au fait que la France serait restée... un État bien trop centralisateur !

Comme si l'écotaxe était une invention purement parisienne et ne répondait à un mouvement général imposé par la prétendue « construction européenne », déjà mis en oeuvre en Allemagne !

5 – ENSEIGNEMENTS

En cette fin de 2013, 4 enseignements majeurs peuvent d'ores et déjà être tirés de cette actualité venue de Bretagne.

- **5.1. Ce qui arrive à la Bretagne est déjà arrivé à la France.**

La Bretagne était jusqu'ici relativement préservée de la disparition du tissu industriel. Avec un taux de chômage moins fort que la moyenne nationale et un tissu de TPE et PME innovantes, la Bretagne résistait mieux que certaines régions à la crise.

Comme l'a expliqué Éric Zemmour dans sa chronique du 29/10/2013 sur RTL, la Bretagne avait toujours voulu être le bon élève de l'Europe et son modèle social-démocrate à la sauce rhénane des années 70 lui convenait bien : travail sérieux et négociations loyales.

C'était sans compter sur le virage du néo-libéralisme anglo-saxon des années 80 où ce modèle social a commencé à être remis progressivement en cause. Les directives toujours plus libérales de Bruxelles ont permis à l'Allemagne de concurrencer de plus en plus la France agricole (et notamment la Bretagne).

Alors qu'on culpabilise les Bretons sur leur modèle productiviste et intensif - il est vrai qu'il ne faut pas sous-estimer les aspects (très) néfastes de ce modèle de production mais qui les y a encouragés dès les années 60 ? -, l'Allemagne est en train de faire bien pire avec des exploitations de plus en plus grandes. Ce qui est vrai dans l'agro-alimentaire l'est tout autant dans les autres secteurs. Dans les années 80, ce fut notre sidérurgie qui était sacrifiée sur l'autel de la concurrence mondiale libre et non faussée.



Manifestants contre la fermeture de l'entreprise GAD

- **5.2. La Bretagne commence à se détacher de l'aveuglement européiste**

Ce désamour naissant est intéressant à souligner. Contrairement à beaucoup de régions françaises, les Bretons,

Union Populaire Républicaine | UPR

~~L'union du peuple pour rétablir la démocratie en libérant la France de la prétendue union européenne de l'OTAN et de l'euro~~
attachés à leur social-démocratie chrétienne avaient toujours eu un sentiment positif envers l'Union Européenne et ont voté – je l'ai déjà souligné – par un OUI franc et massif aux deux référendums de 1992 et 2005. Pourtant, ironie de l'Histoire, c'est d'ici que se soulève la plus grande contestation depuis des années.

Ce renversement de perspective est d'autant plus intéressant que l'Europe des régions était perçue comme permettant à la Bretagne d'affirmer encore un peu plus son identité régionale et son autonomie vis-à-vis de cet état Français continuellement dénoncé comme jacobin et lointain. L'Europe, c'était la Bretagne en grand.

Or les choses changent. Les habitants de la Bretagne sont aussi des Français comme les autres, qui commencent à comprendre que toutes ces lois et directives proviennent non pas « d'énarques parisiens » mais bel et bien de Bruxelles et d'une oligarchie euro-atlantiste élue par personne. Et cela, c'est une première, et une très bonne nouvelle pour notre mouvement.



• 5.3. - La République française est devenue un État fantôme

Une fois de plus, la République française, totalement dépouillée de marges de manœuvre depuis l'abandon progressif - et à peu près complet – de ses différents leviers usuels (budgétaire, monétaire, économique...) n'a rien de trouvé de mieux à proposer que d'annoncer un « *pacte d'avenir* ».

Lequel « *ressemble fort à un énième saupoudrage d'aide à des secteurs à bout de souffle que va piloter un missi*

Union Populaire Républicaine | UPR

~~L'union du peuple pour rétablir la démocratie en libérant la France de la prétendue union européenne de l'OTAN et de l'euro dominici de son bureau. Quant aux élus socialistes bretons, ils sont inexistantes et ne proposent aucune alternative crédible. Ils se complaisent dans le suivisme gouvernemental ou le discrédit des bonnets rouges plutôt que d'imaginer une mutualisation des moyens et de la réflexion »~~

[source : Libération Economie, Christian LOSSON, Les bonnets rouges, un mouvement populaire pas une bande de fachos »,6/11/13]

En bref, et comme le disait le Général de Gaulle : « En France, il faut toujours mettre de l'État, sinon ça merdoie ».

La vraie demande des Bretons - qui sont des Français comme les autres - c'est un retour de l'investissement public et une plus grande solidarité nationale. Au fond, c'est cela le cri d'alerte de ces dernières semaines en Bretagne.

• 5.4. – Le piège à éviter

La révolte légitime des Bonnets rouges ne doit pas être récupérée par les régionalistes et autonomistes de tous poils. La tentation est grande et facile d'en vouloir à la République française. Mais, sauf pour les idéologues, les problèmes auxquels sont confrontés la région Bretagne - mais aussi toute la France - ne sont pas ceux provoqués par un État que les dinosaures de l'europhisme désignent comme étant « jacobin », « tentaculaire » et « autoritaire ». Les problèmes résultent justement de l'inverse : qu'il n'y a plus d'État !

Ce dont les Français – et parmi eux les Bretons – souffrent, c'est de ne plus avoir cet État régulateur, qui assure la justice sociale et la solidarité nationale, et qui fait plier les féodalités de toute nature – notamment les féodalités économiques et financières - devant la volonté du peuple et l'intérêt général.

Les Bretons doivent comprendre l'objectif destructeur et sournois poursuivi, en Bretagne comme dans d'autres régions d'Europe, par les dirigeants europhistes. S'ils flattent autant les identités régionales et poussent insidieusement au séparatisme « dans le cadre européen »- via l'adoption de la « Charte des langues régionales » ou via une large promotion médiatique de pseudos-partis politiques qui ne représentent qu'eux-mêmes (comme Breizh Europa) - ce n'est pas par goût des identités et des folklores régionaux. C'est par une volonté bien réelle et très réfléchie de détruire l'État-nation.

Car, malgré sans doute leurs défauts, les États-nations hérités du passé sont les seules entités qui peuvent encore s'opposer à la mainmise totale et prédatrice de l'oligarchie financière euro-atlantiste sur les peuples d'Europe.

Jean-François GOURVENEZ

Délégué Départemental de l'UPR pour le Finistère

Cadre bancaire



Militants de l'UPR du Finistère. Jean-François Gourvenec est à droite sur la photo